Championnat de France des Clubs 10 M 2017 / 2018 FICHE ENGAGEMENT ECOLE DE TIR (TOUR DÉPARTEMENTAL OU RÉGIONAL) PISTOLET CARABINE

	PISTOLE	T CARABINE	
Club :		N° Asso :	
_igue :			
COMPOSTION DE L'ÉQUIPE			
NOMS	N° Licence	Nom-Prénom	Fille ou Garçon
Tireur BENJAMIN			
Tireur POUSSIN			
Tireur MINIME			
CAPITAINE DE L'ÉQUIPE (NON TIREUR DE L'ÉQUIPE)			
NOM/PRÉNOM :	AI HAINE BE		
ēl:		E-m@il:	
NIVEAU DE DIPLÔME :			
COUPON À RENVOYER AU RCL DE VOTRE LIGUE			
COUPON A RENVOYER AU RCL DE VOTRE LIGUE			
		Date et signature :	

Extrait Règlement CDFC EDT 2017/2018):

L'équipe doit être encadrée par un Capitaine qui ne doit pas être un membre de l'équipe, il est chargé entre autres d'assurer la gestion administrative de celle-ci, d'en communiquer sa composition définitive au plus tard la veille du match et enfin, d'assurer le « coaching » de l'équipe lors des tirs.

La composition de l'équipe peut, en cas de force majeure, être exceptionnellement modifiée avant le début du Match de Qualification. Elle ne peut plus l'être entre le Match de Qualification et la Phase Finale.